ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ET

CONSEIL DE FACULTÉ DE LA FACULTÉ

DES SCIENCES SOCIALES

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rapport du Doyen

Le 10 juin 2014

Ce rapport s’appuie sur le dialogue de gestion 2015 et la contribution des différents directeurs d’Instituts qui ont élaboré des rapports d’activité pour leurs instituts et que je remercie. Ces rapports seront joints en annexe au présent rapport. Bien que sollicités depuis 2 mois, certains rapports sont parvenus très tardivement, l’un la veille de l’Assemblée Générale durant laquelle ce rapport a été présenté, l’autre après cette AG.

Après quelques données générales (évolution des effectifs, des personnels), nous nous attacherons à souligner les faits marquants de l’année passée – en particulier la mise en place de la nouvelle offre de formation, et je remercie Didier, mais aussi l’ensemble des responsables de formation et plus largement tous les enseignants-chercheurs pour leur réactivité, mais encore tout le personnel administratif et particulièrement Clarisse et Laurence sans qui ce travail n’aurait pas été possible.

Nous terminerons sur le dialogue de gestion et quelques chantiers à moyen et long terme.

**EFFECTIFS**

Pour la première fois depuis 4 ans, les effectifs ont légèrement baissé en 2013/14 atteignant 1363 étudiants au 15 janvier 2013 (pour 1349 au 15.01.2011, 1362 au 15.01.2012, 1416 au 15.01.2013). Cette diminution est cependant inégalement distribuée :

* on constate une forte augmentation des effectifs en L3 d’Ethnologie en EAD ; on passe de 58 inscrits en 2009/10 à 120 étudiants en 2013/14. En un an, les effectifs augmentent de 16 étudiants. Globalement en EAD, après une forte croissance ces dernières années (262 étudiants en 2009/10 ; 384 en 2012/13), les effectifs ont marqué le pas en 2013/14 (341 en 2013/14, avec une baisse notable de 38 étudiants (sur 131) en L1.
* en première année de cursus normal, après une augmentation de 46 étudiants l’an passé, on observe un léger repli de 28 étudiants (372 étudiants). En L2, les effectifs sont constants à l’unité près (147 étudiants). En L3, il faut noter une baisse sensible des effectifs passant de 203 à 153 étudiants. Cette diminution est générale : en sociologie, les effectifs sont quasi constants (64 cette année pour 66 l’an passé) mais l’option socio-économie qui comptait 25 étudiants a disparu avec la nouvelle offre de formation ; le parcours médiation et développement social est passé de 64 à 49 étudiants ; les autres parcours sont en légère baisse. Pour mémoire, on comptait 273 étudiants en présentiel en 2006/07.
* La forte diminution observée l’an passé en M1 (148 à 119) s’est confirmée (113 étudiants en 2013/14., malgré une relative stabilité de la Démographie et le redressement de l’Ethnologie et d’intervention sociale, conflits et développement qui revient à ses effectifs antérieurs à l’an passé (33 étudiants cette année pour 23 l’an passé) Cette baisse est particulièrement sensible en tronc commun de sociologie (qui confirme et creuse la chute des effectifs passant de 60 en 2011/12 à 47 l’an passé et 31 cette année), Cette diminution s’inscrit sans aucun doute dans un contexte socio-économique et national qui voit les effectifs des cursus de sociologie baisser. Mais l’offre doit être reconsidérée et sa lisibilité retravaillée. Se repose la question des options à faibles effectifs : 30 étudiants pour 6 options pose problème, même si des étudiants des autres spécialités ou d’autres mentions viennent renforcer ces effectifs . De premiers efforts ont été entrepris dès cette année en vue de préparer l’année prochaine, regroupant notamment les options . Cette démarche doit être développée, pour améliorer l’existant, pour préparer la nouvelle offre qui devra être élaborée bientôt.
* La légère augmentation en M2 constatée l’an passé s’est résorbée (on repasse de 140 étudiant à 133 étudiants). C’est principalement le M2 Dynamiques sociales et conflits passant de 30 à 21 étudiants (revenant en fait aux effectifs observé depuis 2009/10) et le M2 Intervention sociale, conflits et développement (passant de 26 à 16 étudiants, après un M1 à effectifs en baisse l’année passée). Les autres mentions et spécialités sont stables, voire en augmentation (enjeux et pratiques de développement revenant à 26 étudiants après une baisse à 18 étudiants l’an passé).

**PERSONNEL**

*Personnel enseignant*

Rentrée 2013

L’année qui s’achève a été marquée par

- le départ à la retraite d’Eric NAVET en août dernier ;

- l’arrivée comme professeurs de Smain LAACHER (Sociologie générale et intervention sociale) et Romuald NORMAND (Sociologie : organisation et santé) et d’Anaïk PIAN come MCF en sociologie du développement et des migrations ;

la promotion de Didier BRETON comme Professeur de Démographie. ;

l’arrivée de Hervé POLESI comme maitre de Conférences associé au CERIS

Rentrée 2014

Sur les 4 postes inscrits au dialogue de gestion l’an passé, 3 postes ont été inscrits au mouvement coordonné

* Pierre LE ROUX a té promu sur le poste de PR d’Ethnologie Générale
* le poste de MCF de sociologie des cultures et des religions a été attribué à Marie BALAS ;
* a été attribué à Elise MARSICANO nous rejoint sur le poste de MCF de sociologie quantitative (poste MCF D. Breton)

ATER

Deux postes d’ATER vont être attribués, un premier en sociologie sur le poste de Laurence CHARTON qui a demandé le renouvèlement de son détachement à l’INRS pour trois ans, un second en ethnologie sur le poste de MCF libéré par Pierre LE ROUX.

DÉLÉGATION, CRCT, …

Pour l’année à venir, Estelle FERRARESE sera en délégation CNRS au Centre Marc Bloch. Sous réserve de la décision de la Commission Scientifique (mais après avis favorable du Collegium et de la commission préparatoire du CS), Pascal HINTERMEYER va bénéficier d’un semestre de CRCT. Vincent BEAL, Anaïs COLLET et Salomé DEBOOS vont bénéficier d’un semestre « nouvellement nommés ».

192 heures complémentaires devraient être attribués pour compenser la situation de Karine Chaland

Soit, pour l’année à venir, un total de 768 heures qui s’ajoutent au déficit structurel que l’on évoquera plus loin

*Personnel administratif*

Izabela CHORZEWSA a repris ses fonctions en septembre dernierau secrétariat de licence. Laurence OBERLE remplace Handan ALKAN en congé de maternité, puis en congé parental

A la rentrée prochaine, la Faculté devra assurer certaines tâches jusqu’ici assurer par la DES (Inscriptions administratives, gestion des stages notamment). A cette fin, Madame Richard nous rejoint en septembre

Cette effervescence ne doit cependant pas masquer que la Faculté est globalement sous-dotée, tant en personnel enseignant qu’en personnel administratif. L’essentiel des mouvements est générée par des départs à la retraite, il est vrai remplacés mais avec un temps de latence regrettable.

Comme nous l’avons déjà dit lors de l’AG du 3 avril, deux questions se posent :

* *une sous-dotation en postes et heures complémentaires*

Structurellement, la Faculté est sous dotée en poste d’enseignants-chercheurs, notamment. Deux éléments permettent de le démontrer :

si l’on rapporte le nombre d’heures de l’offre de formation au nombre d’étudiants (le COF), un étudiant en sciences sociales pèse 8,46 HETD, pour 5.87 HETD pour un étudiant de Droit certes, mais aussi 16,81 en géographie, 19,98 en sciences de la vie, entre 30 et 40 heures pour les écoles d’ingénieurs et les IUT et 56,88h pour le CUEJ, soit 8,46h à rapporter à une moyenne de 14,32 avec des écarts très importants (chiffres UdS/Service d’aide au pilotage pour 2012/13) ;

si par ailleurs on rapporte le nombre d’heures assurés par les enseignants sur poste sur leur service au total du nombre d’heures (potentiel/réalisé), le taux de couverture est de 0,56% pour une moyenne à 0,68% sur l’Université et une faculté à plus de 91%. L’objectif n’est pas d’atteindre une couverture à ce niveau là dans la mesure où certaines formations professionnalisantes font structurellement appel à des intervenants extérieurs et un taux trop élevé est par ailleurs un facteur de rigidité. Mais un taux de couverture à peine supérieur à 50%, soit une heure sur deux assurée par un personnel extérieur ou sur heure complémentaire est un signe de précarité. L’optimum, aux dires mêmes de la Direction Générale de l’Université serait d’avoisiner les 80%.

L’importance relative des heures complémentaires présente un autre élément de fragilité dont la faculté a fait les frais : il y a trois ans, une mesure systématique de « rabotage » à hauteur de 10% du nombre d’heures a été décidée au niveau de l’Universié. Cette mesure défavorise à l’évidence les composantes qui ont structurellement une part importante de leurs enseignements assurés en heures complémentaires. Depuis lors, ous les ans il y a une négociation âpre en dialogue de gestion et, en final, un déficit de l’ordre de 600 heures qui a été résorbé par des mesures transitoires mais fondamentalement illégales (il s’agit à l’évidence d’une rupture de contrat) touchant les vacataires l’an passé, les intervenants en EAD cette année.

* *évaluation de l’offre de formation*

Depuis 3 ans, la charge d’enseignement réalisée est de 13200 hetd environ. La Direction de l’Université part sur une base de 12500 hetd, envisageant même en 2012/13 de baisser cette évaluation de la charge d’enseignement à 11436 (lettre de cadrage de la dotation du 14 juin 2012), finalement ramenée à 12900 après différents arbitrages. Cette différence d’appréciation se traduit par un déficit de 600 à 700 heures complémentaires.

Une assemblée générale s’est tenue en avril dernier et a adressé à la Présidence de l’UdS un courrier faisant part de cette situation. Alain Beretz a répondu, soulignant que les SHS avaient fait l’objet, en matière de recherche, d’un effort de l’Université et renvoyant pour le reste au dialogue de gestion. Il lui a été répondu que, en matière de formation, la situation est très préoccupante malgré les efforts développés par la Faculté

**FAITS MARQUANTS**

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Comme on l’a souligné, la commission pédagogique a accompagné la mise en place de l’offre de formation 2013/17. Elle s’est saisie des difficultés évoquées plus haut, incitant notamment à la réduction des volumes horaires de certaines options et à leur regroupement. Je remercie tous les responsables de semestre, d’année et de cursus, je remercie aussi Didier qui a tenu la barre, et Clarisse et Laurence qui n’ont pas ménagé leur peine.

COMMISSION SCIENTIFIQUE

La commission scientifique s’est réunie pour distribuer la dotation dont on peut regretter la modestie. Merci à Denis d’avoir assuré ce travail.

BIBLIOTHEQUE

La commission de la bibliothèque n’a pas pu se réunir en raison d’un calendrier chargé d’examens. Je veux souligner le travail remarquable fourni par l’équipe de bibliothèque et son implication dans la Faculté. On peut regretter la diminution continue des achats de monographies, au profit d’une augmentation toujours plus forte des budgets réservés. Comme le souligne le Directeur e l’Institut de Sociologie, il va falloir être attentif au développement d’un projet de regroupement des bibliothèques devant aboutir d’ici 5 à 6 ans à la constitution d’un E-learning center se substituant aux bibliothèques de proximité. Le Conseil de Faculté en est saisi et va entendre Nicole BRUNNER, responsable de la bibliothèque.

LABORATOIRES

Création au 1° janvier de Dynamiques Européennes (DynamE – UMR 7367), issu de la fusion du Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe et du FARE.

**ENJEUX ET PROJETS**

*Les enjeux*

Trois enjeux majeurs doivent être pris en compte : la faculté doit avoir le souci de l’excellence d’une part, celui de l’intégration des plus fragiles d’autre part ; il faut enfin veiller à la dimension européenne et internationale de la formation.

- Pour le développement de l’excellence

En accord avec le projet de l’Université, la Faculté s’attache à renforcer son inscription dans le périmètre restreint de l’excellence, tant dans les disciplines qu’elle regroupe que par son inscription économique et sociale, au niveau régional, national et international. Ce projet ambitieux est déjà partiellement d’actualité (licence renforcée…), il doit être développé, à travers l’offre de formation (futur master européen) et son articulation à la recherche (LabEx IPopS…)

- Pour l’accueil d’un public fragile

Les sciences sociales attirent au sortir du secondaire une population très contrastée : si une partie de celle-ci est sans nul doute concernée par un projet d’excellence, une autre part est davantage en besoin d’accompagnement et de soutien comme en atteste notamment le taux d’échec ou d’abandon d’études en L1 et L2. Les dispositifs « Réussir en Licence » , MTU, le tutorat constituaient une réponse partielle à cette demande, et la fin du PRL n’est pas de bon augure. La question de l’accueil de ces populations reste posée, associant une exigence de qualité à une demande légitime d’accès à l’enseignement supérieur.

- Pour le développement de la dimension européenne et internationale de la formation

La dimension européenne et internationale de la Faculté est déjà bien développée en termes d’accords bilatéraux et de collaborations de recherche. Elle doit cependant être renforcée de plusieurs manières. D’une part, en termes d’échanges effectifs d’étudiants : le nombre de semestres passés à l’étranger par des étudiants de la Faculté doit augmenter significativement ; pour cela, la démarche d’information et de sensibilisation sera poursuivie et le nombre d’accords sera renforcée. D’autre part, la capacité linguistique des étudiants doit être significativement améliorée, pour une bonne part d’entre eux : validation de niveaux de compétence linguistique et possibilités élargies de suivre des cours de sciences sociales en langues étrangères. Enfin, le développement d’une formation européenne de niveau master permettrait d’associer niveau d’excellence et dimension internationale

*Les projets*

**Objectif du Projet N° 1 DISPOSITIF IDEX FORMATION**

 **EQUIPEMENT D’UNE SALLE INFORMATIQUE ET SALLE AUDIO-**

 **VISUELLE DANS LE CADRE D’UNE EXPERIMENTATION**

 **PEDAGOGIQUE**

Dans le cadre du dispositif IDEX (Crédits d’investissement pédagogique) tardivement communiqué (le mardi 13 mai en réunion de Directeurs de Composantes et le lundi 19 mai en réunion de responsables administratifs), la Faculté va élaborer un projet de financement de l’équipement d’une salle informatique et audivisuelle dans le cadre d’un projet pédagogique général.

**Objectif du Projet N° 2 ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS – LICENCE**

L’accueil et l’accompagnement des étudiants de licence, en particulier au moment des inscriptions et des choix d’orientation, sont indispensables. Le dispositif a montré son efficacité ces dernières années dans le cadre du Plan Réussir en Licence articulé avec l’UE MTU et les UE de Projet professionnel et s’inscrit dans les priorités de la Faculté. Comme cela a été développé plus haut, la Faculté accueille aussi une population fragile qui doit bénéficier d’un accompagnement renforcé.

Ce dispositif repose sur le déploiement de tuteurs

- en début de semestre (2x (5x18h)) pour une présentation individualisée de l’offre de formation en 1° et 2° année ; ces tuteurs donnent les explications nécessaires à une bonne orientation et à une inscription pédagogique pertinente. Ils établissent avec eux leur emploi du temps au premier et au second semestre. Ce dispositif concerne environ 550 étudiants (L1 et L2).

- en accompagnement (2x (5x45h)) d’une population ciblée à partir des premières épreuves de MCC (accompagnement des TD de textes et des TD de statistiques) à raison de 4x45h pour chacun des semestres.

Il complète le dispositif MTU qui mobilise 72 HEQTD et le dispositif du projet professionnel (140 HEQTD) pris sur l’encadrement ordinaire de la Faculté.

Ce dispositif suppose également l’équipement d’une salle en matériel pédagogique (ordinateur, vidéoprojecteur fixe) à hauteur de 4000 €.

Européanisation du master intervention sociale, conflit et développement

Master d’Ethnologie en EAD

Développement de la professionnalisation de certaines formations de la Faculté et de l’inscription de la Faculté dans le contexte régional, national et international